

HEC LIÈGE

*Le Mémoire-projet,
une opportunité pour votre entreprise !*



©Barbara Brixhe

1. Le Mémoire-Projet, travail de fin d'études des étudiants de Master en sciences de gestion (SG) ou ingénieur de gestion (IG), est une formule de collaboration active entre HEC Liège et l'entreprise, au bénéfice réciproque des parties :

- L'entreprise peut faire analyser gratuitement un problème de gestion qui se pose à elle et qu'elle n'a pas la possibilité de résoudre faute de moyens.
- l'étudiant se forme à travers l'analyse du problème posé et acquiert ainsi une première expérience professionnelle.

2. Le Mémoire-Projet consiste en l'analyse approfondie d'un problème de gestion d'envergure, l'élaboration d'une ou plusieurs solutions et des recommandations concrètes.

La notion de « problème de gestion » doit être interprétée au sens large. Celui-ci doit être en lien avec la spécialisation choisie par l'étudiant dans le cadre de son cursus de Master en sciences de gestion (SG) ou ingénieur de gestion (IG). Les finalités proposées sont les suivantes :

Pour le Master en sciences de gestion :

- > Banking & Asset Management
- > Financial Analysis & Audit
- > International Strategic Marketing SG
- > Global Supply Chain Management
- > Management des entreprises sociales et durables
- > Management des Systèmes Organisationnels en Transition

Pour le Master en ingénieur de gestion :

- > Supply Chain Management & Business Analytics
- > Financial Engineering
- > Sustainable Performance Management
- > Industrial & Business Engineering
- > Digital Business

<http://www.hec.ulg.ac.be/index.php/fr/masters>

3. Quel encadrement ?

L'étudiant est suivi :

- par un Moniteur d'entreprise, Responsable de l'entreprise
- par un Promoteur de mémoire-projet membre du corps professoral de HEC Liège désigné pour ses compétences dans la matière traitée.

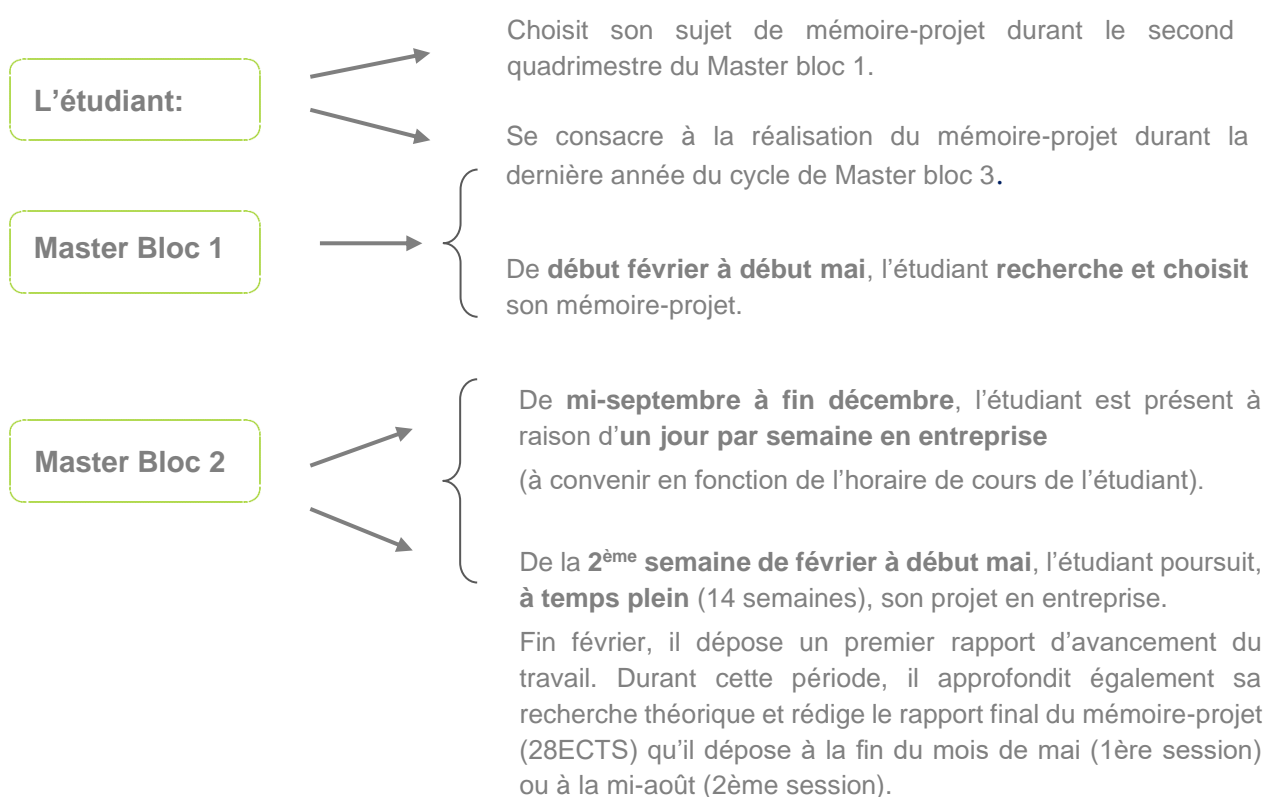


4. Quelles conditions de collaborations ?

Le projet est gratuit à l'exception des frais inhérents à l'étude. L'étudiant, le promoteur et les autres membres du jury s'engagent à respecter la plus grande confidentialité au sujet des informations communiquées par l'entreprise (signature d'une convention de mémoire-projet).

5. Quel timing ?

Le projet est gratuit à l'exception des frais inhérents à l'étude. L'étudiant, le promoteur et les autres membres du jury s'engagent à respecter la plus grande confidentialité au sujet des informations communiquées par l'entreprise (signature d'une convention de mémoire-projet).



Intéressé(e) ?

Prenez contact avec la responsable des « mémoires-projets ».

Le portefeuille des « mémoires-projets » sera présenté aux étudiants fin février et un speed meeting « entreprises-étudiants » sera organisé en ligne, **les 8, 9 et 10 mars 2022 de 17h00 à 19h30**.

Les entreprises qui souhaitent participer à cet évènement doivent soumettre une offre de mémoire-projet, avant le 02 mars 2022, via le lien : <http://mythin.externs.ulg.ac.be/proposal.php>.

Pour rappel, il est demandé aux étudiants de choisir le sujet de leur travail de fin d'études pour le 03 mai 2022.

Personne de contact: Sophie LERUTH, Program Manager
Phone: +32 (0)4 232 73 13
sophie.leruth@uliege.be

